



## Communication sur le progrès (CoP)

## Pacte Mondial des Nations Unies

2017-2018



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

# LA RSE:

ENGAGEMENT  
FIERTÉ  
CROISSANCE



“Rien n’est aussi contagieux que l’exemple.”



La seule Banque en Tunisie signataire du Pacte mondial des Nations Unies.





**CONCLUSION**



**MESURE DES RÉSULTATS**



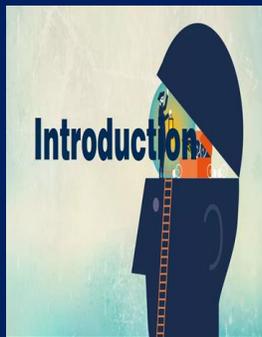
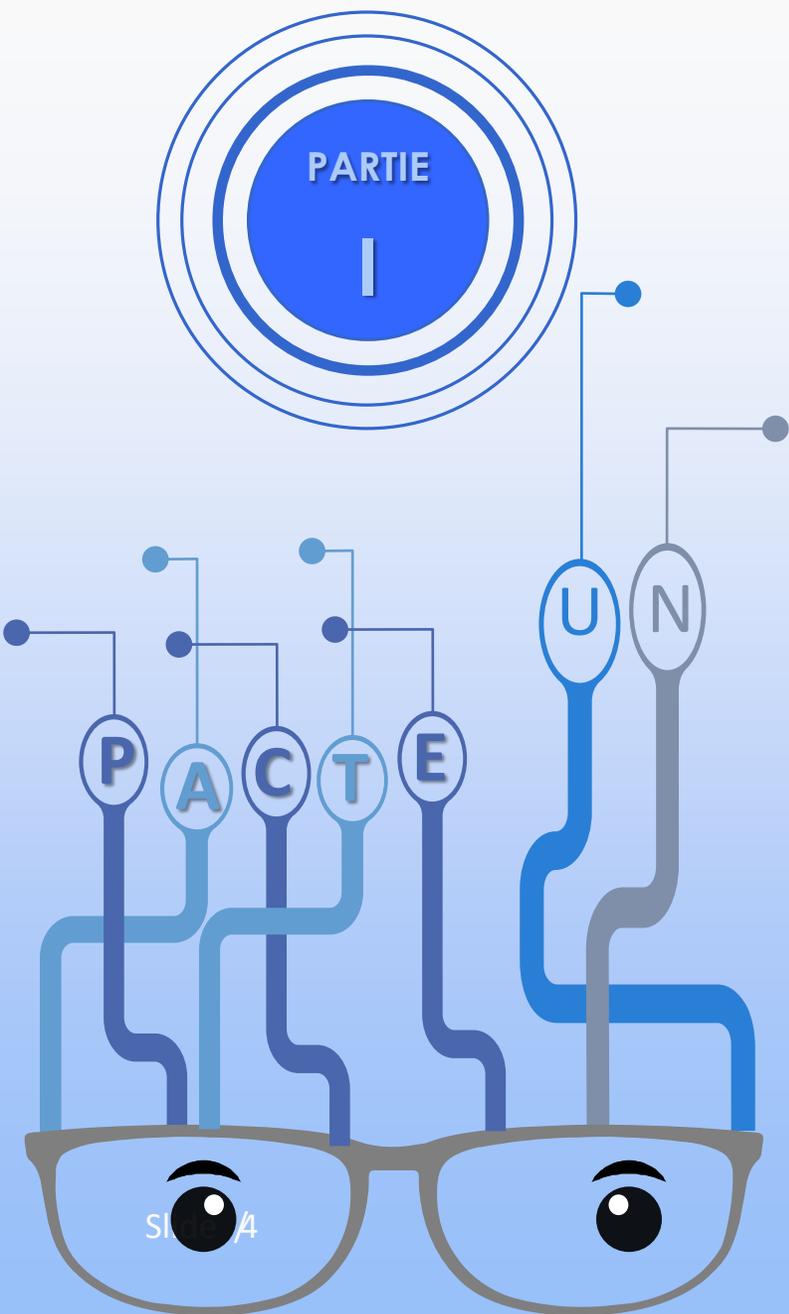
**DESCRIPTION DES ACTIONS**



**II.1. DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU**  
**II.2. PRESENTATION & HISTORIQUE BT**



**INTRODUCTION**



Les Etats légifèrent afin d'encourager les entreprises à être plus responsables.

Toutefois, il convient de souligner que la Banque de TUNISIE n'a pas attendu d'être sommée pour intégrer la RSE avec toutes les problématiques relatives aux droits de l'Homme, aux relations et conditions de travail, à la bonne pratique des affaires, à son engagement en matière environnementale ou encore aux relations avec les consommateurs, au cœur de sa stratégie, faisant des ODD, objectifs du développement durable, une de ses préoccupations.

Désormais, la Banque de TUNISIE s'est engagé au travers d'une démarche de responsabilité sociale des entreprises volontairement en faveur du développement durable, les entraînant par conséquent dans une ébauche dynamique de changement des pratiques sociales, écologiques et sociétales.



# “LA BANQUE DE TUNISIE, UNE BANQUE CITOYENNE”



En effet, la Banque de TUNISIE a souhaité articuler ses activités autour de valeurs fondamentales en les inscrivant dans un cadre international et ce, en adhérant au Pacte Mondial depuis Septembre 2016.

Cette démarche volontaire a mis en exergue des principes intériorisés depuis la création de notre Banque à savoir ceux du Pacte Mondial.

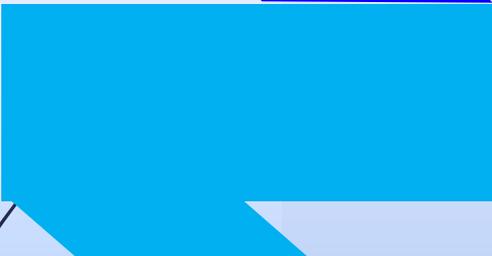
Ainsi, cette adhésion est venue confirmer notre soutien indéfectible aux dix principes qui se déclinent en quatre piliers à savoir les droits de l'Homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence s'exprime par leur intégration autant dans la stratégie de notre Banque comme susmentionné, que dans sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Conscients & convaincus que le développement durable constitue un enjeu majeur dans notre monde et un réel levier de croissance pour notre Banque, nous avons bataillé pour que l'éthique soit une condition essentielle et sine qua non au cœur de tous nos engagements et de toutes nos activités.



**DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU**



**HISTORIQUE BANQUE DE TUNISIE**





# DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU

BANQUE DE TUNISIE

البنك التونسي

“Nous réaliserons vos rêves.”

Monsieur António Guterres  
Secrétaire Général  
Nations-Unies New York – NY  
10017 USA

Tunis, le 13 Septembre 2018

## ➤ Objet : Déclaration de soutien continu au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,  
A nos parties prenantes,

En signant le Pacte Mondial en 2016, la Banque de TUNISIE s'est engagée à respecter les dix principes fondateurs regroupés en quatre thématiques fondamentales.

Aujourd'hui nous sommes heureux de confirmer que notre Banque réitère son soutien envers les dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur le progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration des principes du Global Compact à la stratégie, à la culture et à la gestion opérationnelle de notre institution.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Meilleures salutations.

Mohamed Habib BEN SAAD  
Directeur Général



WE SUPPORT





## ⇒ “ PRESENTATION GENERALE DE LA BANQUE DE TUNISIE ”

- **Dénomination** : BANQUE DE TUNISIE – BT
- **Forme juridique** : Société anonyme
- **Nationalité** : Tunisienne
- **Siège social** : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis
- **Téléphone** : 71 125 500
- **Fax** : 71 125 410
- **Site Web** : [www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)
- **Date de constitution** : 23 Septembre 1884
- **Durée** : Prorogée au 31 Décembre 2027
- **Registre du commerce** : B1105941996
- **Matricule fiscal** : 0000 120 H
- **Capital social** : 225.000.000 dinars
- **Objet social** : Banque Universelle au sens de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux Etablissements de crédit
- **Régime fiscal** : Droit Commun



## ⇒ “La Banque de TUNISIE”

La Banque de Tunisie est aujourd'hui une des rares Banques en Afrique à avoir plus de **130** années d'existence ce qui lui a permis d'accumuler une expérience exceptionnelle dans le secteur bancaire.

La Banque de Tunisie est une banque Universelle créée en 1884. Son capital social, détenue à 100% par des privés, s'élève actuellement à 225 millions de dinars. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM France) y détient au 31 décembre 2017 une participation directe de 34%.

## ⇒ “RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE”

Au 31 Décembre 2017, le capital social de la Banque est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

### ❑ Actionnaires tunisiens :

**113 525 926 → 63,07%**

Dont :

**Abdellatif EL FEKIH et Groupe :**

17 995 765 → 9,99%

**Groupe Habib KAMOUN :**

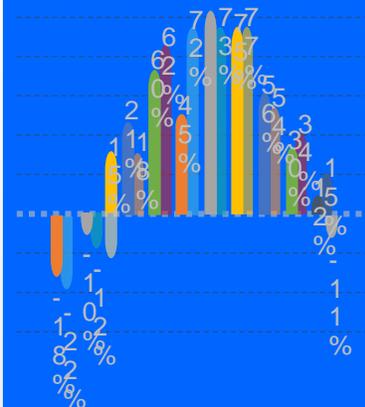
11 364 127 → 6,31%

### ❑ Actionnaires étrangers :

**66 315 067 → 36,84%**

Dont la Banque Fédérative du Crédit Mutuel 61 200 000 → 34,00%

### ❑ Divers 159 007 → 0,08%



La Banque de Tunisie opère dans un secteur composé essentiellement de 23 banques universelles. Ces banques peuvent être classées en deux catégories : les banques ayant une taille significative (10 banques qui constituent le secteur de la BT) et les banques trop petites, voir même très récentes (13 banques). La Banque de Tunisie peut être qualifiée de taille moyenne, comme en témoignent ses parts de marché.



La Banque de Tunisie est à la tête d'un groupe de 14 filiales œuvrant dans plusieurs domaines, principalement dans le secteur financier mais aussi la promotion touristique et la promotion immobilière.

La Banque de Tunisie a contribué depuis sa constitution au financement de l'économie nationale, et a étendu sa représentation sur l'ensemble du territoire Tunisien.

# HISTORIQUE BANQUE DE TUNISIE



La Banque de Tunisie, dans sa forme actuelle, a été créée le 23 Septembre 1884 suite à différentes étapes :

Le premier guichet bancaire en Tunisie était exploité par la Société Franco-Tunisienne de Crédit Industriel et Commercial et a été ouvert le 21 Avril 1879, sous l'égide de la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial. La référence dans la raison sociale, au Crédit Industriel et Commercial, rappelle le rôle de cet établissement parisien dans la création récente alors de la Société Marseillaise.

## *La Société des Comptoirs Maritimes de Crédit Industriel et Commercial*

Très rapidement, les fondateurs de la Société Franco-Tunisienne ont voulu étendre leur activité aux autres ports du sud de la Méditerranée qui entretenaient un commerce actif avec Marseille. Ils ont formé en 1880 la Société des Comptoirs Maritimes du Crédit Industriel et Commercial. Celle-ci a ouvert des guichets bancaires à Alexandrie, Tripoli, Alger, Tanger et reprit celui de Tunis.

## *La Banque Transatlantique*

Dans son élan, le même groupe alla proposer à la Compagnie Générale Transatlantique, de créer, ensemble, une Banque dans les ports de l'Atlantique que desservait les bateaux de la Compagnie.

Cette banque a été effectivement créée en Août 1881 et ce fut la BANQUE TRANSATLANTIQUE. La Société des Comptoirs Maritimes et ses promoteurs n'ont pris qu'une participation limitée. Ils lui ont cédé, en Octobre 1881, les exploitations bancaires méditerranéennes. L'Agence de Tunis dont la situation était déjà saine et l'exploitation rentable fut maintenue et les agences des autres pays ont été liquidées.

1879

**La Société Franco-  
Tunisienne de Crédit  
Industriel &  
Commercial**

1880

**La Société des  
Comptoirs  
Maritimes de  
Crédit Industriel  
& Commercial**

1881

**La Banque  
Transatlantique**

1884

**La Banque  
de TUNISIE**



## ***La Banque de Tunisie***

Pour individualiser l'exploitation bancaire tunisienne et mieux se placer en vue d'obtenir la concession du privilège d'émission, une nouvelle société anonyme au capital de 8 Millions de Francs, a été créé le 23 Septembre 1884: c'était la BANQUE DE TUNISIE. Elle a repris l'agence existante de Tunis pour 200.000 Francs. Son Conseil d'Administration comprenait 12 membres, dont 5 résidaient à Tunis, et se réunissaient en Comité pour suivre toutes les questions qui allaient être soumises au Conseil.

Première banque à s'être installée en Tunisie, la BANQUE DE TUNISIE est restée longtemps le seul établissement de crédit bancaire et pendant plus longtemps encore la seule banque à disposer d'agences dans les centres de l'intérieur du pays. Elle a joué, dès le début, un rôle important dans la moralisation du crédit. Les prêts sur gages qu'elle avait accordé portaient un intérêt de 10 % l'an, alors que les taux appliqués par les usuriers variaient entre 18 et 25 %. Le taux d'escompte du papier commercial a été abaissé de 12 à 7 % et le taux des intérêts hypothécaires de 20 à 8 %.

Grâce à la procédure de l'adjudication qu'elle a recommandée, elle a permis au Trésor d'abaisser le taux des emprunts de 12 % et même de 15 % à 8 %, taux appliqué par la banque dès 1879.

La BANQUE DE TUNISIE a renforcé progressivement son assise et a développé son activité. En 1911, elle a participé aux côtés de la Banque Transatlantique à la création de la Banque Commerciale du Maroc.

Elle a passé avec succès les épreuves de la première guerre mondiale, de la grande récession de 1930 et de la deuxième guerre mondiale.

## DESCRIPTION DES ACTIONS

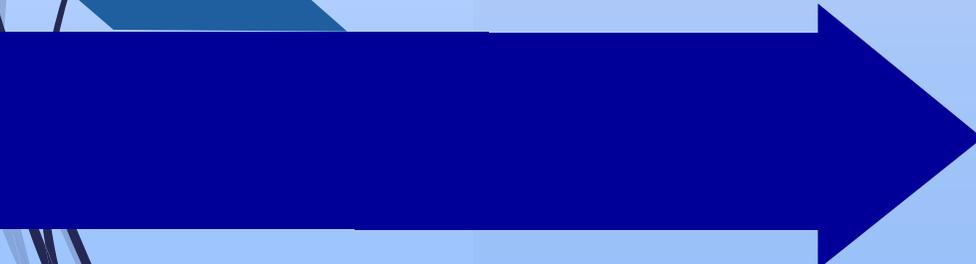


- **Architecture ISO 26000 : Lignes Directrices**
  - Questions Centrales
  - Domaines d'action
  - Principes d'action
- **Objectifs du Développement Durable : ODD**



- **Réalité : Banque de TUNISIE**

## MESURE DES RESULTATS



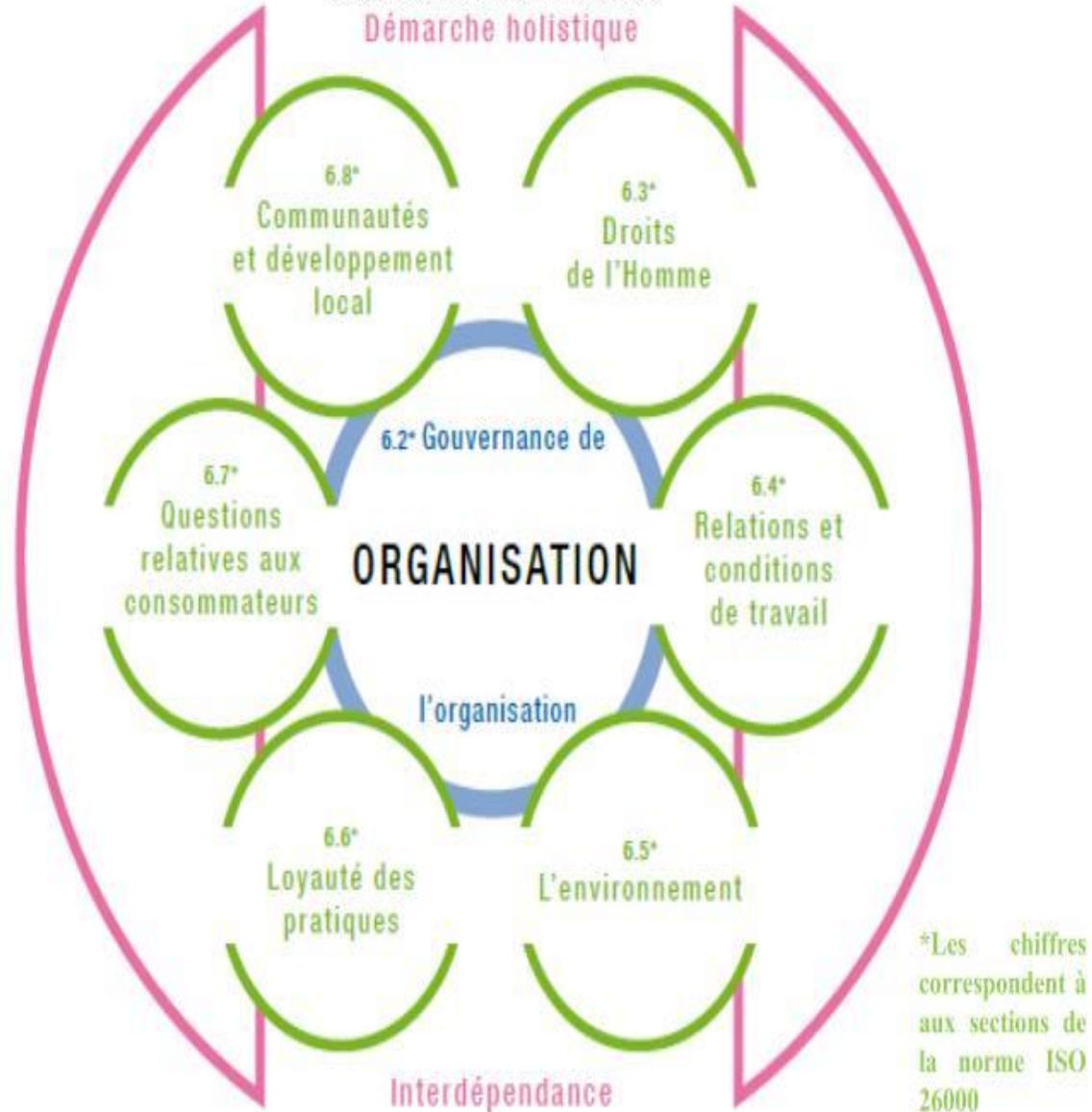
- **Architecture ISO 26000 : Lignes Directrices**
  - Questions Centrales
  - Domaines d'action
  - Principes d'action
- **Objectifs du Développement Durable : ODD**



- **Réalité : Banque de TUNISIE**
  - Résultats :
    - Qualitatifs
    - Quantitatifs

## Les 7 questions centrales d'ISO 26000

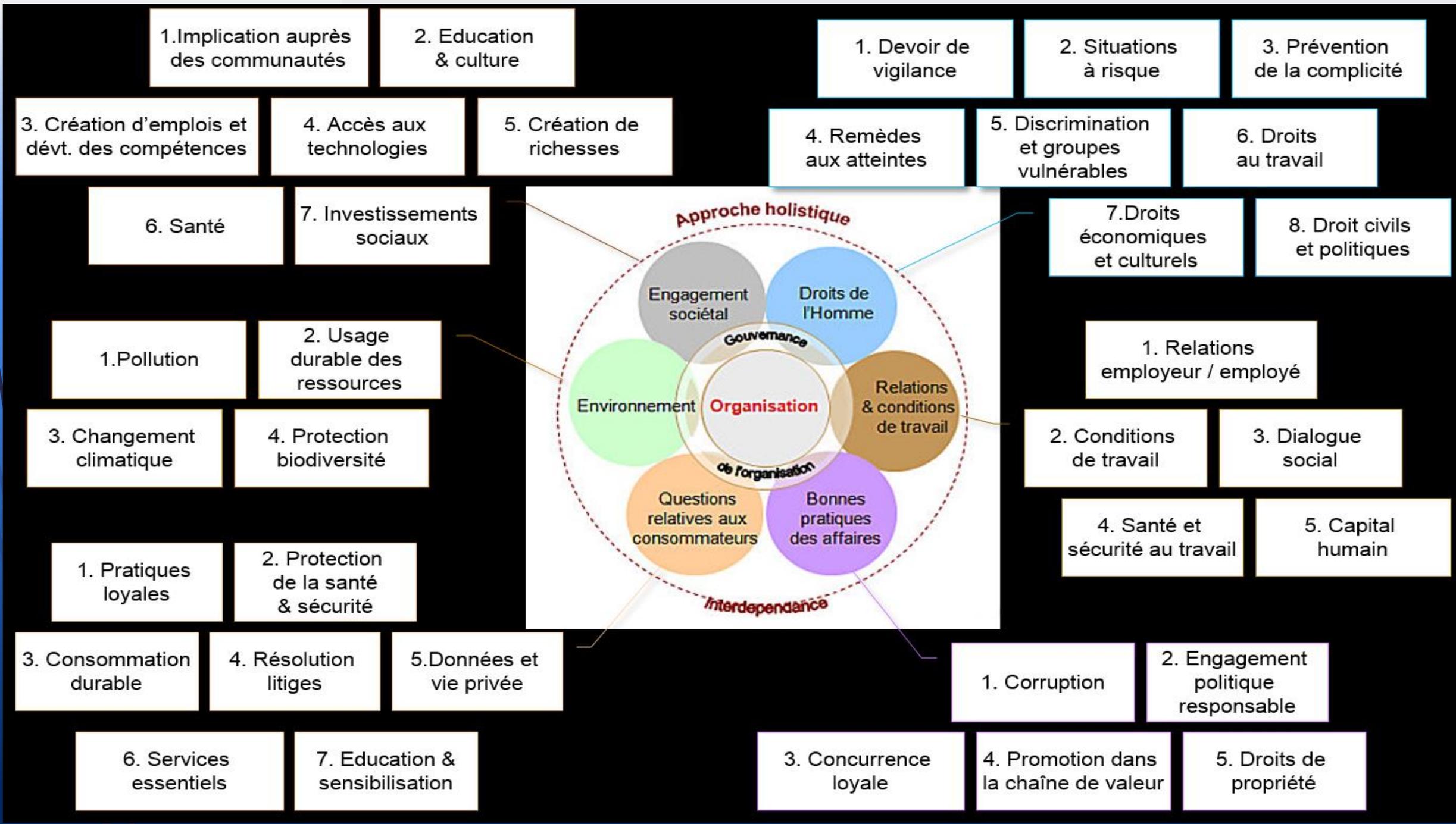
Source: adapté de la norme (2010)

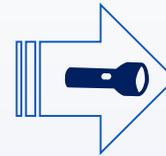
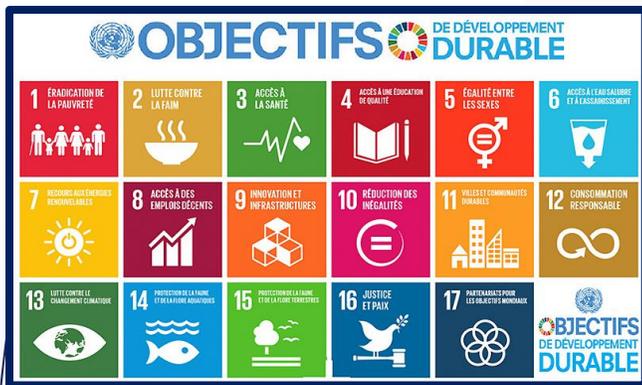


Cette présentation concise de notre Banque n'est que le reflet de l'ancrage et l'enracinement de notre institution dans le paysage économique tunisien en tant qu'institution avant-gardiste, visionnaire & fort porteuse de valeurs et de responsabilités à divers niveaux d'interventions.

Toutefois pour étayer ceci, il convient de discerner la mesure d'intégration des sept questions centrales de la Norme ISO 26000 ainsi que les principes y afférents en ce qui concerne les actions énumérées au niveau de cette COP.

Cependant, il est judicieux d'évoquer sommairement la norme ISO 26000 qui définit la responsabilité sociétale comme la « responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ; est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.»





<b>ISO 26000</b>	Question Centrale	Domaines d'actions	Principes d'actions	Terrain BT	<b>Objectifs Développement Durable - ODD</b>
	1. Gouvernance de l'organisation	Faciliter la mise en place de structures et processus promouvant l'utilisation des principes et pratiques de la RS	<p>Intégrer la démarche RSO à la stratégie globale</p> <p>Garantir les conditions d'une gouvernance responsable</p>	<p>Elaboration d'une CoP annuelle soumise aux Nations Unies</p> <p>Œuvrer à s'améliorer à travers la CoP ( la communication sur le progrès) en insérant des indicateurs pertinents pour mesurer les résultats</p>	

Question Centrale	Domaines d'actions	Principes d'actions	Terrain BT
2. Respecter les droits de l'Homme	Devoir de vigilance	Respecter l'individu, sa dignité et ses droits fondamentaux	Appliquer le code de travail & toute la législation en vigueur
	Situations présentant un risque pour les droits de l'Homme	Prévenir toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des chances	Appliquer la convention collective sectorielle des banques pour tous (sexe , origines ,confondues) en termes de rémunération, gestion de carrière...
	Prévention de la complicité	Protéger les données personnelles et/ou confidentielles des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Une gestion des accès bien verrouillée par la direction de l'informatique avec attribution de rôles et de responsabilités</li> <li><input type="checkbox"/> Observance du « code de conduite de l'employé »</li> </ul>

Question Centrale	Domaines d'actions	Principes d'actions	Terrain BT
<p>3. Développer des relations &amp; conditions de travail responsables</p>	<p>3.1. Emplois &amp; relations employeur / employé</p>	<p>Contribuer à la création d'emplois pérennes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une politique de formation : Identification des écarts entre compétences acquises &amp; requises → construire un plan de réduction des écarts</li> <li>▪ Offrir des parcours de développement aux collaborateurs en élaborant des passerelles de mobilité entre les emplois</li> </ul>
<p>☐ Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ratio du nombre des bénéficiaires : 113,35 % ( 29,6 % uniquement en 2016 → une évolution significative &amp; fort louable)</li> </ul>			

## Question Centrale

3. Développer des relations & conditions de travail responsables

## Domaines d'actions

3.2. Conditions de travail et protection sociale

## Principes d'actions

Favoriser la qualité de vie au travail

## Terrain BT

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL :

☐ LES CONDITIONS :

- **i** 1 Environnement de travail (physique, technique, organisationnel).
- **i** 1 Conditions d'emploi (formation, carrière, égalité, parcours professionnel...).
- **i** 2 Conditions de vie extraprofessionnelles en relation avec le travail (affectation géographique : temps de transport, problèmes de santé...).
- **i** La capacité à s'exprimer et à agir
  - participatif (groupe de résolution de problèmes, débats sur le travail...).
  - partenariat social (concertation, dialogue social...).
  - Soutien managérial (clarté des objectifs, reconnaissance...).
  - **i** 1.2 soutien des collectifs (solidarité métier, travail en équipe, échanges sur les pratiques...).

## Objectifs Développement Durable - ODD

ODD 17 :

Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

## Question Centrale

3. Développer des relations & conditions de travail responsables

## Domaines d'actions

3.2. Conditions de travail et protection sociale (SUITE)

## Principes d'actions

Favoriser la qualité de vie au travail (SUITE)

## Terrain BT

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL :

□ LE CONTENU DU TRAVAIL

→ Autonomie au travail : pouvoir d'agir sur des éléments de la tâche (rythme, procédure ⓘ 1,1, choix des moyens, accès aux ressources, outils...) et de les combiner de manière variée et adaptée à la situation de sorte à procurer un sentiment de maîtrise.

→ Valeur du travail : le sens du travail ou sa valeur est d'abord perçu par autrui (client, bénéficiaire, hiérarchie, pair...) et renvoie au sentiment d'utilité.

→ Travail apprenant : il renvoie à la possibilité de mobiliser dans son exercice professionnel un ensemble de compétences (relationnelles, émotionnelles, physiques, cognitives...). Un travail apprenant rend le travail intéressant.

→ Travail complet ⓘ 1,1 : réaliser une tâche complète non seulement au plan organisationnel (maîtrise d'un processus ou d'une séquence de processus), mais aussi pouvoir évaluer les effets de l'activité en regard des résultats attendus, et pouvoir réduire l'écart entre les deux. Et donc de « piloter » la performance (sentiment de responsabilité).

ODD 17 :

Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

Objectifs Développement Durable - ODD

Question Centrale	Domaines d'actions	Principes d'actions	Terrain BT
<h3>3. Développer des relations &amp; conditions de travail responsables</h3>	<h4>3.2. Conditions de travail et protection sociale (SUITE)</h4>	<h4>Favoriser la qualité de vie au travail (SUITE)</h4>	<h4>La qualité de vie au travail</h4>
	<h3>RESULTATS BT</h3>		
<p><b>i</b> 1. Projet d'envergure de <b>Refonte &amp; restructuration de la fonction RH</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ 1.1 Réingénierie des processus</li> <li>→ 1.2 Définition d'une stratégie de communication, d'accompagnement et de conduite du changement</li> <li>→ Mise en place de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois &amp; des Compétences)</li> <li>→ Revue de la Politique de Formation</li> <li>→ Redéfinition de la Politique d'évaluation et de promotion</li> </ul> <p><b>□</b> Création d'une Amicale :</p> <p>La Banque de TUNISIE s'est investie dans une action de solidarité humaine &amp; sociale et ce, dans une optique de perpétuer la tradition du bien-être au travail et de miser sur son capital humain en créant une amicale du personnel.</p> <p>Des actions &amp; des manifestations de loisirs sont organisés pour permettre le rapprochement entre collaborateurs et garder une cohésion garant d'une ambiance saine et épanouissante.</p> <p>A cet effet, un montant de <b>700 000 DT</b> a été alloué en guise de budget pour permettre l'organisation de toutes les activités susmentionnées.</p>			

## Question Centrale

## Domaines d'actions

## Principes d'actions

## Terrain BT

3. Développer des relations & conditions de travail responsables

3.3. Dialogue social

Créer les conditions du dialogue social sous toutes ses formes

Solliciter la CCE (Commission Consultative d'Entreprise) & le Bureau Syndical : Concertation autour des thématiques relatives aux intérêts du personnel (revue du système d'évaluation – de promotion ...) → implication quasi-totale

3.4. Santé & Sécurité au travail

Protéger la santé et la sécurité des collaborateurs

Travaux d'entretien effectués périodiquement pour préserver la santé des collaborateurs  
Le médecin de travail veille au suivi des dossiers médicaux des personnes à risque → démarche préventive

## RESULTATS BT

- ❑ 3.3. **Taux de Turnover** = 1,2 % → Très négligeable, quasi-nul : traduit une situation sociale saine & synonyme d'une bonne santé de la Banque.
- ❑ 3.4. **Taux d'absentéisme** = 2,49 % → Très faible : traduit entre autres des conditions de travail favorable

Objectifs Développement Durable - ODD

**ODD 17 :**

Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

**ODD 03 :**

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

### 3. Développer des relations & conditions de travail responsables

Question Centrale

Domaines d'actions

Principes d'actions

Terrain BT

3.5. Développement du capital humain

Développer les compétences de tous les collaborateurs

Refonte & restructuration de la fonction RH

Assurer un système de rémunération équitable et transparent

La politique de rémunération adoptée est transparente :  
 → Partie fixe : en alignement avec la grille salariale du secteur bancaire  
 → Partie variable : mêmes critères appliqués & connus de tous

#### RESULTATS BT

- 3.5. Analyse de la stratégie de la BT et de ses implications sur le capital humain
  - Challenger la stratégie RH
  - Comprendre la perception des collaborateurs et leurs attentes (Entretiens & workshop stratégique)
  - Evaluation du dispositif RH (analyse de la maturité)
  - Déclinaison des axes stratégiques RH à développer et des leviers, à partir :
    - Des limites identifiées
    - De la stratégie globale de la BT

Objectifs Développement Durable - ODD

#### ODD 17 :

Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

#### ODD 8 :

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

## Question Centrale

## Domaines d'actions

## Principes d'actions

## Terrain BT

4. PRESERVER  
L'ENVIRONNEMENTPrévention de la  
pollutionEco-concevoir les  
produits, activités et  
servicesRéduction empreinte  
carbone

- Changement des groupes de climatisation
  - Moins énergivores
  - Moins pollution sonore
- Changement éclairage des ampoules économiques traditionnelles → en LED
- Changement armoire électrique des ascenseurs
- Utilisation :
  - Système de free cooling
  - Climatisation inverter

Utilisation durable des  
ressourcesMinimiser les  
consommations de  
ressources

## RESULTATS BT

- Réduction de l'empreinte carbone par l'acquisition d'équipements moins énergivores :
  - Nouveaux groupes de climatisation à faible niveau sonore, à compresseurs à vis, à ventilateurs Inverter, et sans gaz R22 → 1 009 000 DT
  - Climatiseurs Splits systems en technologie Inverter et sans gaz R22 → 280 000 DT
  - Armoires électriques à variateurs de fréquence pour ascenseurs 135 000 DT
  - Recours à l'éclairage LED → 70 000 DT
- Arrêt de l'acquisition d'équipements faisant usage du gaz réfrigérant R22 (gaz à effet de serre).

## Objectifs Développement Durable - ODD

ODD 17 :

Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

ODD 12 :

Établir des modes de consommation et de production durables

ODD 13 :

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

## Question Centrale

## Domaines d'actions

## Principes d'actions

## Terrain BT

Lutte contre la corruption

Prévenir tout acte de corruption active ou passive

L'engagement et l'attachement de la Banque de TUNISIE à l'application d'une politique d'intégrité qui repose essentiellement sur le respect des exigences légales, réglementaires et normatives en vigueur.

Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur

Créer des liens durables avec les fournisseurs

5.  
**DEVELOPPER  
L'ETHIQUE  
DANS LES  
RELATIONS  
D'AFFAIRES**

**RESULTATS BT**

- Elaboration & mise en application d'une Charte de la fonction de « Contrôle de la conformité »
- La BT veille et participe à la mise en conformité avec la réglementation des procédures et règlements internes, dans le cadre de la politique d'intégrité qui couvre, notamment, les domaines suivants :
- ✓ la déontologie professionnelle ;
  - ✓ la gouvernance de l'entreprise ;
  - ✓ la sécurité financière ;
  - ✓ la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme ;
  - ✓ la prévention du délit d'initié ;
  - ✓ la prévention de la fraude ;
  - ✓ la prévention des conflits d'intérêts ;
  - ✓ la protection des données personnelles et l'obligation de confidentialité ;
  - ✓ le respect des normes de gestion prudentielles
  - ✓ le suivi du respect des valeurs et règles de bonne conduite prévu par le Code de Déontologie et d'Ethique « Code de Conduite de l'Employé »

**ODD 17 :**  
Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

Question Centrale	Domaines d'actions	Principes d'actions	Terrain BT
5. DEVELOPPER L'ETHIQUE DANS LES RELATIONS D'AFFAIRES (SUITE)	Lutte contre la corruption	Prévenir tout acte de corruption active ou passive	L'engagement et l'attachement de la Banque de TUNISIE à l'application d'une politique d'intégrité qui repose essentiellement sur le respect des exigences légales, réglementaires et normatives en vigueur.
	Promotion de la responsabilité sociale dans la chaîne de valeur	Créer des liens durables avec les fournisseurs	

## RESULTATS BT

La fonction « Contrôle de la Conformité » doit notamment :

- ✓ analyser, en collaboration avec les Directions concernées, l'ensemble des lois et règlements relatifs à l'activité bancaire, évaluer leur impact potentiel sur la Banque et définir les modalités d'application ;
- ✓ identifier les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, à l'éthique et aux règles de bon fonctionnement de la profession ainsi qu'aux bonnes pratiques et évaluer leurs répercussions sur l'activité de la Banque ;
- ✓ élaborer et mettre à jour des directives propres visant à prévenir les risques (réglementaires- de réputation et opérationnels) et les conflits d'intérêts
- ✓ assister les Directions de contrôle dans la définition des procédures de contrôle à mettre en place par référence aux risques de non-conformité préalablement identifiés ;
- ✓ assister la Direction Générale dans la conception du système de contrôle interne ;
- ✓ accompagner et conseiller les Directions opérationnelles dans le lancement des nouveaux produits et la mise en œuvre des nouveaux projets ;
- ✓ valider les nouvelles procédures et s'assurer de leur conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- ✓ assister les structures de la banque afin de garantir la conformité des services rendus aux bonnes pratiques et aux règles et usages déontologiques et professionnels ;

**ODD 17 :**  
Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

5. DEVELOPPER  
L'ETHIQUE DANS LES  
RELATIONS  
D'AFFAIRES  
(SUITE)

RESULTATS BT

- ✓ assurer la mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports d'audit interne ou externe ;
  - ✓ veiller à ce que les informations récurrentes et ponctuelles nécessaires lui soit communiqués de manière adéquate ;
  - ✓ établir et mettre à jour la " Charte de la fonction Contrôle de la Conformité " et assurer sa diffusion auprès de l'ensemble du personnel de la Banque ;
  - ✓ sensibiliser et former le personnel de la Banque à la problématique de la conformité et aux éventuels risques encourus en la matière ;
  - ✓ programmer des actions de formation en vue de promouvoir et diffuser la culture de conformité au sein de Banque
  - ✓ assurer une coordination avec les différentes instances de contrôle de la Banque ;
- Elaboration & mise en place d'un Code de Conduite qui fournit des conseils, définit des orientations et établit un cadre professionnel, pour atteindre les objectifs préalablement établis, et pour préserver et consolider la confiance de nos clients, de nos actionnaires, de la communauté, de nous-mêmes et de toute autre partie dont nous sommes en relation.
- En tant que partie active et intégrée dans une société, la banque de TUNISIE se doit de fournir d'énormes efforts pour offrir les meilleurs services à tous les niveaux pour toute la communauté et s'engage à renforcer ses principes pour la prise des décisions favorables, fructueuses et équitables. Le code de conduite s'articule autour de 03 grands axes à savoir les titres qui se déclinent en chapitres & en articles .

**ODD 17 :**

Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

5. DEVELOPPER  
L'ETHIQUE DANS LES  
RELATIONS  
D'AFFAIRES  
(SUITE)

RESULTATS BT

Ainsi, le code de conduite traite des thématiques suivants :

❖ Titre 1 : Les Principes Fondamentaux

Article 1 : Principe de Loyauté,

Article 2 : Principe d'Egalité,

Article 3 : Interdiction de Harcèlement,

Article 4 : Conflits d'Intérêts,

Article 5 : Délit d'Initié.

❖ Titre 2 : Les Obligations des Employés

➤ Chapitre 1 : Les Obligations Générales

Article 6 : Obligation de Confidentialité et Respect du Secret Professionnel,

Article 7 : Obligation de Transparence,

Article 8 : Devoir de Coopération,

➤ Chapitre 2 : Les Obligations Spécifiques

Article 9 : Traitement des Clients,

Article 10 : Déclaration des Opérations Suspectes,

Article 11 : Fraude, Vol, et Détournement de Fonds,

**ODD 17 :**

Renforcer les moyens liés à la mise en œuvre et à la revitalisation du partenariat mondial pour le développement durable

5. DEVELOPPER  
L'ETHIQUE DANS LES  
RELATIONS  
D'AFFAIRES  
(SUITE)

RESULTATS BT

Article 12: Pratique de Corruption,  
 Article 13 : Consommation d'Alcool et des Stupéfiants,  
 Article 14 : Jeux de Hasard,  
 Article 15 : Emploi et Activités Professionnelles Extérieures,  
 Article 16 : Cadeaux Personnels et Autres Avantages.  
 Article 17 : Protection des Actifs de la Banque ou de l'établissement financier.  
 Article 18 : Brevets d'Inventions, Droits d'auteurs et Marques de Commerce,  
 Article 19 : Communications Téléphoniques,  
 Article 20 : Etablissement des Rapports et Tenue des Registres,  
 Article 21 : Déclarations Publiques et Annonces Publicitaires,  
 Article 22 : Dénonciation,  
 Article 23 : Opérations Bancaires Personnelles  
 ❖ Titre 3 : La Responsabilité de l'Employeur  
 Article 24 : Pratiques Equitables en Matière d'Emploi, Promotion et Traitement,  
 Article 25: Sécurité sur les Lieux de Travail,  
 Article 26 : Doléances de l'Employé,  
 Article 27: Interprétation des Dispositions du Présent Code de Conduite

**ODD 17 :**  
 Renforcer  
 les moyens  
 liés à la mise  
 en œuvre et  
 à la  
 revitalisation  
 du  
 partenariat  
 mondial pour  
 le  
 développem  
 ent durable

## Question Centrale

## Domaines d'actions

## Principes d'actions

## Terrain BT

6. VISER LE  
DEVELOPPEMENT  
LOCAL ET  
L'INTERET  
GENERAL

Implication auprès  
des communautés

Contribuer au  
développement  
socio-économique  
des territoires  
d'implantation

Plusieurs  
interventions

Education et culture

Participer à des  
initiatives d'intérêt  
général

## RESULTATS BT

- Contribution de soutien annuel a la revue (patrimoine et créativité) → 1500 DT
- Subvention : célébration de la 10ème promotion de l'ESAT → 1 000 DT
- Don : acquisition appareil aux enfants sourds → 10 000 DT
- Subvention sportive → 1000 DT
- Subvention : action culturelle CLUB CAPTAIN JUNIOR de l'ESAT → 1000 DT
- Contribution annuelle au réseau local Pacte Mondial année 2018 → 6500 DT
- Subvention de soutien financier → 1 000 DT

Objectifs Développement Durable - ODD

**ODD 1 :**  
Éliminer  
la  
pauvreté  
sous  
toutes  
ses  
formes et  
partout  
dans le  
monde

## Question Centrale

## Domaines d'actions

## Principes d'actions

## Terrain BT

6. VISER LE  
DEVELOPPEME  
NT LOCAL ET  
L'INTERET  
GENERAL

Implication  
auprès des  
communautés

Contribuer au  
développement  
socio-économique  
des territoires  
d'implantation

Plusieurs  
interventions

Education et  
culture

Participer à des  
initiatives d'intérêt  
général

## RESULTATS BT

- Contribution de soutien annuel a la revue (patrimoine et créativité) → 1500 DT
- Subvention : célébration de la 10ème promotion de l'ESAT → 1000 DT
- Don : acquisition appareil aux enfants sourds → 10000 DT
- Subvention sportive (JEUNESSE SPORTIVE METOUINNE) → 1000 DT
- Subvention : action culturelle CLUB CAPTAIN JUNIOR de l'ESAT → 1000 DT
- Contribution annuelle au réseau local Pacte Mondial année 2018 → 6500 DT
- Subvention de soutien financiers : Ecoles (IHEC, ISG) → 1000 DT

Objectifs Développement Durable - ODD

**ODD 1 :**  
Éliminer  
la  
pauvreté  
sous  
toutes  
ses  
formes et  
partout  
dans le  
monde

## Question Centrale

## Domaines d'actions

## Principes d'actions

## Terrain BT

**6. VISER LE  
DEVELOPPEME  
NT LOCAL ET  
L'INTERET  
GENERAL  
(SUITE)**

Implication  
auprès des  
communautés

Contribuer au  
développement  
socio-économique  
des territoires  
d'implantation

Plusieurs  
interventions

Education et  
culture

Participer à des  
initiatives d'intérêt  
général

**RESULTATS BT**

- Participation fête fin d'année : Ecole IHEC → 1000 DT
- Subvention : la participation sommet ABS (Africa Blockchain Summit) → 7000 DT
- Subvention : organisation du 30è anniversaire da la faculté des sciences juridiques → 2000 DT
- Subvention d'aide : achat d'un appareil SUVAG (ASSOCIATION TUNISIENNE D'AIDE AUX SOURDS MANOUBA → 10000 DT
- Subvention : remise des prix des lauréats de l'ESAT → 1000 DT

Objectifs Développement Durable - ODD

**ODD 1 :**  
**Éliminer**  
la  
pauvret  
é sous  
toutes  
ses  
formes  
et  
partout  
dans le  
monde

## Question Centrale

## Domaines d'actions

## Principes d'actions

## Terrain BT

**6. VISER LE  
DEVELOPPEMENT LOCAL ET  
L'INTERET  
GENERAL  
(SUITE)**

Implication auprès des communautés

Contribuer au développement socio-économique des territoires d'implantation

Plusieurs interventions

Education et culture

Participer à des initiatives d'intérêt général

**RESULTATS BT**

- Subvention : journée portes ouvertes (Syndicat Tunisien des médecins libéraux) → 3000 D
- Participation à un projet pilote de « Gender Equality Management » → Edition pilote "Promotion des Talents Féminins pour les Entreprises en Tunisie" en partenariat avec GIZ à travers son programme EconoWin & le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Convention de partenariat BT & ISCAE → projet de co-construction d'un Master « Management de la performance globale et Responsabilité Sociétale des organisations (RSO) »

Objectifs Développement Durable - ODD

**ODD 1 :**  
**Éliminer**  
**la**  
**pauvret**  
**é sous**  
**toutes**  
**ses**  
**formes**  
**et**  
**partout**  
**dans le**  
**monde**

## 6. VISER LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET L'INTERET GENERAL (SUITE)

Question Centrale	Domaines d'actions	Principes d'actions	Terrain BT
	Implication auprès des communautés	Contribuer au développement socio-économique des territoires d'implantation	Plusieurs interventions
	Education et culture	Participer à des initiatives d'intérêt général	
<b>RESULTATS BT</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>❑ Participation au FORUM ODD 2018 « Contextualiser les ODD pour les entreprises : Des 10 principes du Pacte Mondial vers les 17 ODD des Nations Unies » → participation au dialogue social : entamer une véritable interaction autour des enjeux des objectifs de développement durable en Tunisie</li> <li>❑ Participation systématique aux cycles de webinaires organisés par « RSE et PED » qui agit pour la diffusion d'une économie plus juste, responsable et durable en favorisant la diffusion des savoirs, l'échange et la mise en réseau de tous les acteurs pour renforcer la contribution des entreprises aux ODD dans les pays du Sud.</li> </ul>			

### RESULTATS BT



Objectifs Développement Durable - ODD

**ODD 1 :**  
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Conclusion

# Banque de TUNISIE

## البنك التونسي



- Banque éco-citoyenne
- Banque avant-gardiste
- Ouverte sur son environnement, sur le monde

RSE

ODD

PACTE  
MONDIAL  
NU



Force est de constater que la Banque de TUNISIE s'est inscrite dans ce projet humain de Pacte Mondial avec un défi formidable qu'est celui de concilier la performance sociale et la performance économique et ce, dans une optique avant-gardiste visant à concrétiser les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que soutenir les dix principes du Global Compact.

Convaincue qu'être une banque écocitoyenne n'est plus une option mais un devoir envers nous-mêmes, la société et les générations à venir, nous œuvrons au quotidien à impacter positivement notre environnement et contribuer à construire un monde meilleur.